

V.1 du 08/01/2025



## CHAMPIONNATS DU MONDE CADETS 2025

### PÉRIODE DE SÉLECTION

5 février - 1er avril

En vue des Championnats du Monde Cadets programmés à Fujairah (Émirats arabes unis) du 10 au 14 mai 2025, les athlètes désireux de se positionner devront satisfaire les critères énoncés ci-dessous afin d'être éligibles lors de la commission de sélection fédérale.

### CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- Etre né(e) en 2011, 2012 ou 2013 et avoir la nationalité française
- Avoir sa licence FFTDA et sa licence internationale (GAL FRA) à jour

et

- Avoir obtenu les minima internationaux définis ci-dessous
- Participer à la dernière étape sélective dans le cas où plusieurs athlètes seraient éligibles dans une même catégorie \*

\* Sauf dérogation du DTN actée en commission de sélection.

### CRITÈRES DE SÉLECTION

Afin d'assurer la compétitivité des athlètes sélectionnés en Equipe de France pour les Championnats du Monde Cadets 2025, des minima internationaux ont été définis :

#### MINIMA INTERNATIONAUX

50 Points

Dans la mesure où la période de sélection est relativement courte, il est recommandé aux athlètes de se positionner dans une seule catégorie de poids. Néanmoins, le comité de sélection étudiera toutes situations exceptionnelles.

#### POINTS BONUS

10 Points



Un bonus (cumulable) de 10 points sera accordé (1) aux médaillés des derniers Championnats d'Europe Cadets 2024 et (2) aux médaillés du Grand-Prix Final WTE 2024.

Les athlètes remplissant les conditions d'éligibilité et ayant atteint les minima internationaux (bonus inclus) seront présentés en commission de sélection fédérale à l'issue de la période de sélection. Dans le cas où plusieurs athlètes d'une même catégorie de poids seraient concernés, une dernière étape sélective pourra être organisée pour les départager si nécessaire.

### CALENDRIER DES COMPÉTITIONS

Les compétitions listées ci-contre permettent aux clubs de choisir et de positionner les athlètes sur un nombre raisonnable d'entre-elles en cohérence avec les minima internationaux à atteindre.

#### FEVRIER 2025

- Open de Turquie
- Open de Fujairah
- GP WTE Qualifitier I
- Open de Slovénie

#### MARS 2025

- Open de Bulgarie
- Open de Hollande
- Open de Belgique
- Open d'Angleterre
- Open de Macédoine

#### ATTRIBUTIONS DES POINTS

- Opens Coefficient 1 - 1ère place (10pts) ; 2ème place (6pts) ; 3ème place (3pts)
- Opens Coefficient 2 - 1ère place (20pts) ; 2ème place (12pts) ; 3ème place (6pts)
- Opens Coefficient 3 - 1ère place (30pts) ; 2ème place (18pts) ; 3ème place (9pts)

Seules les médailles obtenues après avoir remporté au moins un combat seront prises en compte

### CLAUSES

En cas de circonstances exceptionnelles (modification des calendriers internationaux WT/WTE, changements réglementaires, considérations logistiques), la Direction Technique Nationale se réserve le droit de modifier, ajuster ou compléter les critères de sélection et/ou le calendrier des compétitions du parcours de positionnement. Tout changement sera communiqué aux candidats concernés de manière transparente et équitable.

Les athlètes s'inscrivant dans ce parcours de positionnement s'engagent à respecter le Contrat Républicain et la Charte d'Éthique et de Déontologie des Équipes de France de Taekwondo. Tout manquement à ces principes pourra entraîner l'exclusion de l'athlète du processus de sélection. Les athlètes sélectionnés s'engagent à effectuer l'intégralité du programme de préparation de l'Équipe de France sauf sur dérogation accordée par le DTN.